

Motion du 12 décembre 2022 de Mmes et MM. Denis Ruyschaert, Delphine Wuest, Matthias Erhardt, Elena Ursache, Anna Barseghian, Ana Maria Barciela Villar, Antoine Maulini, Vincent Milliard, Valentin Dujoux, Leyma Milena Wisard Prado, Melete Solomon-Kuflom, Brigitte Studer, Maryelle Budry et Ahmed Jama: «Libérons la place du Petit-Saconnex: un centre villageois paisible pour ses habitants et ses commerçants».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 29 novembre 2023)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la place du Petit-Saconnex constitue le centre historique d'une ancienne commune villageoise avec de nombreux monuments historiques qui la bordent;
- que la Ville a entrepris des travaux importants de réaménagement pour l'embellir: en la pavant, en plantant quelques arbres, en y mettant des bacs à fleurs, en la dotant de lampadaires;
- que l'aménagement de la place n'a été réalisé qu'à moitié: elle reste un lieu de transit pour les voitures, il y a peu d'arbres, il y a une dizaine de places de stationnement pour voitures incongrues en son milieu;
- que plus de 1000 voitures par jour traversent la place;
- que la plupart des voitures roulent souvent à plus de 20 km/h sans respect pour les piétons, à proximité d'une école, ce qui est dangereux, notamment pour les enfants;
- que les voitures sur le pavé génèrent une pollution sonore très dérangeante;
- que la dizaine de places de stationnement défigure cette place historique;
- que ces places de stationnement sont inutiles d'autant qu'il y a toujours des places de parking libres à proximité sur la rue de Moillebeau et la rue Moïse-Duboule, à quelques dizaines de mètres, ou sur une des autres routes environnantes;
- que la fermeture de la place et la suppression de ces places de parking augmentent l'attractivité de cette place pour les commerçants;
- que la place ne fait pas le lien entre les deux parcs situés de part et d'autre de celle-ci;
- qu'il convient d'encourager les déplacements de courte distance à pied ou à vélo et de réduire le trafic de transit en constante augmentation sur le Petit-Saconnex;
- que la place figure sur le cheminement historique en voie de réalisation entre les deux bâtiments de la Croix-Rouge internationale (CICR) et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR);
- que l'aménagement de la place est une priorité pour que les cafés, les restaurants et les autres acteurs présents puissent installer des tables ombragées,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à supprimer les places de stationnement pour les véhicules motorisés sur la place du Petit-Saconnex;
- à fermer la traversée de la place aux véhicules motorisés et à concevoir un chemin alternatif pour les véhicules;
- à végétaliser proprement la place du Petit-Saconnex en lien avec les besoins accrus d'ombre et les exigences de la lutte contre le changement climatique;
- à étendre le pavage de la place pour que celle-ci fasse le lien entre les deux parcs adjacents.